

Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 09/04/2020
Période : Semaine 3 – Du 06 au 10 avril 2020

Contributions des CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67 et 68,
Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole



Dans le secteur laitier, la situation continue de se tendre : incitation/obligation de réduction de la production pour la quasi-totalité des transformateurs, aussi bien en conventionnel qu'en AB.

En viande bovine, toujours un manque de visibilité, mais situation qui peut devenir difficile surtout si les demandes de baisse de production laitière se traduisent par des abattages massifs.

En viande ovine, la situation est contrastée suivant les territoires mais des incertitudes subsistent pour Pâques et pour le Ramadan.

En approvisionnement (végétal et animal), la situation à tendance à se détendre par rapport à la semaine passée.

Sur les circuits courts, la situation est toujours compliquée, selon les circuits de chacun, avec des inquiétudes importantes pour les producteurs de plants potagers et surtout d'ornements.

TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

Pas ou peu de problèmes d'approvisionnement (engrais, semences, phytos).

Poursuite des activités para-agricoles (conseil, concessions agricoles...) en mettant en place des procédures adaptées. En entretien-réparation de matériels : peu de monde dans les ateliers et quelques difficultés pour être fournis en pièces.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Des tensions sur la logistique avec beaucoup de chauffeurs absents (remplacement par retraités...). Induit une forte hausse des coûts de transport (jusqu'à +30%).

Inquiétudes également sur le maintien de l'activité de fret ferroviaire SNCF (ex : Vivescia attend environ 100 départs de trains pour le mois d'avril).

Problèmes rencontrés également sur les courriers/colis. Livraisons suspendues ou chaotiques (pièces détachées matériels, prélèvements analyses BVD, papiers/boucles identification). Délais plus longs (1 sem. contre 72 h avant).

En complément des initiatives existantes (plateforme "Des bras pour ton assiette"/Wizi Farm...), le ministère du Travail a lancé le 02/04 la plateforme web Mobilisationemploi.gouv.fr, accessible aux demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi et aux salariés en activité partielle. Elle fonctionne comme un site de petites annonces et couvre l'ensemble des secteurs prioritaires : agriculture, agroalimentaire, mais aussi médico-social, transports, logistique...

Toutefois, en région, la demande en main d'œuvre reste pour le moment toujours « limitée ». Ex en Alsace : sur les sites gérés par les FDSEA pour le recrutement de saisonniers, 3950 candidatures environ enregistrées pour moins de 500 offres d'emploi. Constat identique pour Wizi Farm et les profils des candidats ne correspondent pas toujours aux besoins : personnes avec permis PL. = 2 réponses.

Au niveau national, nombreuses demandes (filières, syndicats...) à la Commission UE pour engager des actions spécifiques, comme le stockage privé ou la régulation des volumes, face aux déséquilibres entre la production et la consommation. Ceci aussi bien pour des productions sous OCM que pour les produits non couverts par le règlement OCM (comme les volailles par exemple).

L'arrêt de la chasse se traduit sur certains secteurs par une recrudescence des dégâts de sangliers (en montagne sur prairies par exemple) et des craintes sur les semis de maïs.

FILIERES CEREALES

Une des filières les moins impacté à ce jour.

Gelées du 1er avril qui ont provoqué des dégâts sur le colza. Ex : de l'ordre de 2000 ha avec de gros dégâts (retournement probable) dans l'Aube et le Sud de la Marne.

Premiers semis de maïs et tournesol dans de bonnes conditions. Accélération du rythme en vue grâce aux bonnes conditions météo.

Début d'irrigation des blés en terres superficielles en Alsace.

Conjoncture marchés :

Blé : dynamique. Forte demande de la meunerie et de l'amidonnerie (consommation/stockage pendant cette pandémie) + export toujours soutenu. Toutefois, baisse d'activité en bioéthanol, due à la chute des cours du pétrole et à la baisse de la consommation.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Orge : morose. Forts ralentissement de la consommation de bière (fermeture des bars, des restaurants... + report de grands événements sportifs et culturels). Incidence directe sur la production de malt et sur la demande en orge de brasserie sur la fin de la campagne. Dans le même temps, les surfaces semées en 2020 sont en forte hausse.

Maïs : baisse. Les cours résistent mal à la tendance mondiale baissière (crise sur le débouché de l'éthanol) même si une demande existe pour l'alimentation animale.

Colza : légère hausse. Rebond des cours du pétrole + suit la tendance des cours du canola et du palme + la faible disponibilité en tourteau non-OGM. De plus, la production française à venir pourrait être une nouvelle fois décevante cette année.

FILIERES BETTERAVES/SUCRE

Compte tenu de la conjoncture, selon AGRESTE, les surfaces de betteraves industrielles en France devraient être en recul de -5,2 % / 2019 et de -4,2 % / moyenne quinquennale.

Conséquences de la crise, la forte dépréciation du real (-30% depuis l'été 2019), l'effondrement du prix du pétrole et la forte baisse de consommation de carburants amènent un retournement des perspectives des marchés internationaux du sucre, avec le possible passage d'une situation déficitaire à une situation excédentaire.

Même si le prix mondial s'est légèrement repris, il reste à un niveau bas.

Voies d'adaptation/vigilance :

La filière demande des mesures de sauvegarde au niveau UE :

- la mise en place de clauses de sauvegarde visant à limiter les importations (Brésil notamment),
- la suspension du régime de perfectionnement actif (RPA), qui permet à des utilisateurs de sucre d'importer du sucre sans droits de douane dès lors qu'ils réexportent,
- le gel des offres commerciales dans le cadre des accords de libre-échange en cours de négociation.

FILIERES LUZERNE

Très peu d'absentéisme et pas de chômage technique.

Procédures sanitaires calées dans les usines pour éviter les collaborateurs malades et ainsi assurer le fonctionnement => prêt pour les récoltes qui seront précoces : 15-20 avril.

Pas de soucis d'appro : biomasse, carburants....

Ventes dynamiques en mars : beaucoup d'anticipation des éleveurs, mais ralentissement sur avril.

Peu d'export car les frontières sont bloquées et exportations maritimes limitées.

Inquiétude sur la demande à l'avenir : limitation de la production de la filière laitière.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



FILIERES CHANVRE

Activité arrêtée 10 jrs, mais reprise début avril.

Les expéditions continuent. Stocks à zéro.

Quelques commandes pour le paillage annulées, mais pas de soucis majeurs face à la crise sanitaire.

FILIERES POMMES DE TERRE

En transformation, toujours fonctionnement au ralenti.

Sur le marché du frais, activité qui se maintien.

Voies d'adaptation/vigilance :

Prolongation du stockage et de la campagne de transformation.

Réduction probable de la production de PdT primeurs/hâtives pour la prochaine saison.

TOUS ELEVAGES

En alimentation du bétail, baisse des tensions sur les livraisons :

- Après l'euphorie de fin mars, chute des commandes depuis début avril : contre coup de l'augmentation des semaines précédentes + adaptation de l'alimentation face à la difficulté de sortie des animaux + message de la filière de limitation de la production laitière.
- Reprise début avril de l'usine de Baleycourt (produit 240 000T de tourteau de colza).

Cependant, la baisse de la consommation de bières et de la production d'éthanol entraîne le quasi arrêt d'approvisionnement en drèches et donc des inquiétudes pour les éleveurs.

Activités de services aux éleveurs (vétérinaires, insémination, labos d'analyses, identification...) globalement assurées, selon les territoires, notamment sur la prophylaxie, pour permettre les mises à l'herbe, en mettant en place des procédures adaptées.

Toujours grosses difficultés sur les débouchés des cuirs qui ne trouvent plus d'acquéreur.

Dans un arrêté du 8 avril, les **règles de transformation et de vente directe de denrées animales ont été assouplies pour les exploitants** : un exploitant sous statut de vente directe pourra vendre à des intermédiaires grâce à une simple déclaration en préfecture + les plafonds de vente hebdomadaires à un intermédiaire pour les exploitants sous statut dérogatoire sont suspendus. Par ailleurs, les exploitants ayant l'agrément sanitaire peuvent mettre en place une nouvelle activité après en avoir informé la préfecture. Dans le cas des producteurs laitiers fermiers, il pourra s'agir de produits de report, tels que les fromages à

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



pâte pressé, la congélation du caillé ou la mise sous vide, qui nécessitent habituellement une nouvelle demande d'agrément.

FILIERE BOVINS LAIT

Collecte qui se maintient auprès de l'ensemble des producteurs.

Hausse saisonnière de la production qui intervient dans un contexte de production régionale, nationale et mondiale élevée depuis le début de l'année.

Orientation des marchés qui se confirme : produits à valeur ajoutée (fromages AOP/IGP et à la coupe) en forte baisse. A l'inverse, ventes de lait, beurre, crèmes... en hausse.

Cette orientation marché se combine avec la taille/spécialisation des entreprises : les « petits » transformateurs spécialisés sont donc les plus impactés, alors que les plus grands groupes peuvent transférer en interne les volumes produits en fonction des débouchés.

On peut donc de manière schématique différencier 3 groupes :

- Petits transformateurs spécialisés [fromages...] (Marcoux, fromagerie Schertenleib...) => en grande difficulté
- Transformateurs intermédiaires +/- spécialisés [fromages...] (Lincet...) => en difficulté : demande de forte baisse de production sur avril/mai + forte décote pour lait en dépassement
- Grands groupes => s'adaptent : incitation à la baisse de production + modification des compléments de prix saisonnalité + réorientation de lait produit sur d'autres usines **(fermeture de l'usine SODIAAL de Biencourt/Orge (55) spécialisée dans la fabrication de Brie de Meaux AOP. Lait redirigé vers d'autres sites).**

En AB, même si la consommation poursuit sa croissance, crainte de ralentissement de la demande, dans un contexte de collecte hivernale dynamique, de hausse habituelle de la production laitière avec la mise à l'herbe et d'outils industriels à saturation. La consigne est donc à la prudence et à la maîtrise de la production au printemps.

Attente de validation du fond de compensation CNIEL par l'Europe (accord verbal serait obtenu. Devrait être validé [vote] en mai). Sollicitation de l'Etat pour abonder le fond et compléter les 10 M€ apportés par la filière.

Ponctuellement, difficulté d'appro sur carton (pour beurrerie) et produits sanitaires.

Voies d'adaptation/vigilance :

Incitation/obligation par les transformateurs de réduction de la production pour écrêter le pic annuel de collecte d'avril/mai sans compromettre la production future.

Fond de compensation de 10 M€ du CNIEL : permettrait d'indemniser l'équivalent d'une baisse de 1,5% de la production nationale d'avril => parait insuffisant.



FILIERE VIANDE BOVINE

L'ensemble des abattoirs fonctionnent malgré 30% de salariés absents en moyenne.

Du 30/03 au 03/04, -21% de baisse des abattages sur la dernière semaine / 2019 et -7% / moyenne des 3 dernières semaines (source Interbev Grand Est).

Des animaux finis ne trouvent pas preneurs et restent sur les fermes.

Confirmé par les prévisions de sorties et de stocks de JB pour les mois à venir (enquête Interbev Grand Est auprès des collecteurs) :

	Stock	Avril	Mai
Viande	10 050	5 580	5 010
Mixte	3 570	1 050	1 200
Lait	5 370	720	1 070
	18 990	7 350	7 280

Le Grand Est a une capacité normale d'abattage de JB de l'ordre de 2 500 animaux par mois. En moyenne, 5 500 animaux sont annoncés tous les mois. Classiquement une partie quitte la région, mais c'est plus le cas.

Commerce qui semble un peu meilleur avec un léger accroissement de la demande notamment de la boucherie charcuterie artisanale (effet météo ?). Débouchés export très variables suivant les opérateurs.

Confirmation du déséquilibre de valorisation des carcasses, avec des difficultés de vente de certains morceaux nobles (faux filet - débouché RHD) => une partie passe en viande pour haché, mais perte de valeur.

Voies d'adaptation/vigilance :

Nécessité de gérer le stock et le gros prévisionnel d'abattage des JB : importance du travail autour d'un potentiel achat viande à destination des acteurs de la RHD, un dégagement export et/ou toutes autres idées à venir.

Nécessité d'accroître le tarif du haché pour tenir compte de l'incorporation plus importante de pièce noble (+60 cts€).

Appel à la maîtrise de la production laitière qui fait peser un risque pour la filière viande bovine (début de VL de réformes qui s'annoncent dans les élevages).

FILIERE VIANDE OVINE

Situation qui semble moins catastrophique qu'attendue, avec un regain d'activité pour certains opérateurs / semaine dernière, alors que pour d'autres, l'écoulement des agneaux continue à être difficile. La collecte reste toutefois inférieure à une année normale et s'établit pour la semaine au mieux à 80-85%.

GMS jouent le jeu de l'agneau français/local mais avec une baisse des prix.

Mais toujours pas de visibilité sur la demande pour les prochaines semaines et pour le Ramadan qui commence le 20/04.

Voies d'adaptation/vigilance :

Communication pour la mise ne avant de l'agneau français.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Poursuite des réflexions avec le Conseil Régional pour abattre, transformer et apporter un produit adapté à la commande publique et permettre un report de consommation.

FILIERE VIANDE PORCINE

Dans un contexte de confinement, consommation qui se tourne davantage vers la charcuterie. Par contre, la demande sur le porc frais reste plus modérée (dans la moyenne).

A l'export, le retour de la demande chinoise se confirme.

Pas de difficultés particulières vis-à-vis des abattages hormis les effectifs réduits.

FILIERE VIANDE VOLAILLES

L'activité volailles continue à peu près normalement : la commercialisation des animaux en productions alternatives fonctionne bien.

La situation du poulet standard est plus délicate (fermeture RHD), mais l'export reste ouvert normalement. Une partie voit ses volumes se reporter sur le débouché GMS mais accuse un déséquilibre matière important (excédent de cuisses).

Face aux perturbations induites par le coronavirus (ramassage, transport) et aux prix élevés des aliments, l'ITAVI a calculé une augmentation significative des coûts de production. Ex : la seule augmentation des coûts de l'alimentation animale va générer une augmentation du coût du poulet standard sortie élevage de près de 4%.

FILIERE OEUFS

Poursuite d'une demande dynamique en œufs en GMS, notamment en productions alternatives.

FILIERE EQUINE

Plusieurs enquêtes en cours pour évaluer les impacts du Covid sur les activités équestres (Comité Régional d'Equitation, le Conseil des Chevaux (= l'interpro) et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation).

Concernant l'enquête lancée par le Comité Régional d'Equitation auprès des centres équestres (161 réponses en Grand Est au 27/03), les résultats indiquent :

- des difficultés humaines : licenciements, salariés touchés par la maladie, risque accru d'accidents dû à la fatigue => 30% ont des difficultés de personnels. 75% des sondés font état de surcharge de travail
- des difficultés économiques : perte de chiffre d'affaires (88% des sondés) et difficultés de trésorerie (71% des sondés) => la perte totale de chiffre d'affaires estimée pour 30 jours de confinement s'élèverait à 1 131 346 € au total (17% entre 10 000 et 15 000 €).



Différents dispositifs d'aides ont été sollicités : report des impôts et/ou de cotisations sociales (45%), prêts et facilités bancaires (30%) ou encore le Fonds de solidarité (Etat/Régions) pour une aide de 1 500€ (22%).

Les professionnels évoquent certaines difficultés pour satisfaire aux conditions d'accès au Fonds de solidarité. Les structures équestres sont bien sous la condition de fermeture administrative mais ont parfois des difficultés à justifier d'une perte de CA car :

- pour les clubs, certains fonctionnent en forfait annuel ou trimestriel et les règlements sont là : la perte de CA se fera dans un 2ème temps quand il faudra rembourser les cavaliers ou transformer les heures d'équitation en stage d'été
- pour les écuries de propriétaires : pas forcément de CA en moins mais plutôt des charges de personnels en plus (heures supplémentaires) qu'il va falloir payer alors que les rentrées d'argent sont identiques.

Demande des producteurs : face à cet accroissement de travail (les professionnels, notamment pour les centres équestres qui ne disposent pas de surfaces) souhaitent pouvoir obtenir l'autorisation de mettre en pâture les chevaux sur les jachères : ceci allégerait les contraintes liées aux soins et à la nécessité de faire travailler les animaux et donc la charge de travail supplémentaire qui incombe aux éleveurs et que les propriétaires ne peuvent plus réaliser eux même. De plus, ceci permettrait également d'alléger les trésoreries en réduisant les besoins en fourrages.

Par ailleurs, on observe aussi que concernant les demandes de report d'échéance d'emprunt les politiques des banques sont très différentes. Les frais peuvent être très importants !

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

Au niveau national, pour les produits frais, les producteurs ont d'abord été inquiets du recul de la demande, et ont réduit par eux même les volumes récoltés. Cependant, la mise en avant des produits français par la GMS a été efficace, et la demande augmente depuis une semaine : l'offre réduite ne permet plus de répondre à la demande, et les prix sont en hausse pour l'asperge et la fraise particulièrement. Ces produits sont ainsi sortis de crise conjoncturelle début avril.

En région, les situations sont très disparates suivant les productions, les modes de commercialisation (vendeurs à la ferme ou magasins de producteurs et les autres circuits de vente), la provenance de la main d'œuvre (familiale ou locale et main d'œuvre étrangère), la localisation...

Les arboriculteurs ont subi plusieurs nuits de gel deux semaines durant à des stades sensibles notamment pour la production de pommes. Les dégâts seront évalués d'ici 4 à 6 semaines.

Légumes de plein champ pour la RHD et l'industrie de la 4ème gamme

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Activité de la RHD à l'arrêt. Ventes à l'industrie maintenues mais en forte baisse et variable : jusqu'à -50 %. Peu de visibilité.

Avril/mai/juin = gros mois d'activité habituellement => marchandise stockées en chambre froide. Si les commandes ne partent pas pour fin Juin, risque élevé de devoir détruire un important stock.

Certains contrats n'ont pas été respectés par les clients : c'est le producteur qui assume tout le risque => réflexion sur le risque assurantiel, car ne prend pas en compte les crises sanitaires telles que le Covid 19.

Chou à choucroute

Impact faible sur les ventes de choucroute, car le Covid est arrivé en fin de campagne de vente (fin au 15 avril) : uniquement arrêt des commandes de la restauration collective, mais incidences limitées.

Maraîchage

La demande, stimulée par la communication et la volonté de consommer local, est orientée à la hausse.

Les producteurs ont par ailleurs su s'adapter à la situation : développement de sites internet, formules paniers, livraisons...

Asperges

La récolte des asperges débute, avec une pleine production dans 10 jours environ.

Dans la Marne, par crainte de manque de débouchés, les producteurs ont réduits volontairement leurs surfaces : buttage de seulement 30 à 50% des surfaces environ, ceci afin d'adapter la production aux disponibilités en main d'œuvre familiale ou locale, mais surtout au potentiel de commercialisation envisagé.

Ce choix est possible en champagne car l'asperge est bien souvent une production de diversification aux côtés d'autres cultures. Aussi, ce retrait important de surfaces de la production ne remet pas en cause la viabilité des exploitations. La situation est différente en Alsace où les exploitations sont plus spécialisées.

Voies d'adaptation/vigilance :

De nombreuses initiatives locales ont été mises en œuvre afin de recenser, identifier, faire connaître les productions disponibles, les lieux de vente... (cf partie Circuit Court/Vente Directe).

Les GMS jouent le jeu et sont demandeurs de produits. Mais vigilance nécessaire afin de garantir un prix de vente rémunérateur pour le producteur.

Fraises

Mêmes problématiques que pour l'asperge : interrogations sur les débouchés et la main d'œuvre.

La pleine production arrivera à partir de mi mai.

Pas d'adaptation possible des surfaces car les installations et les plants ont été mis en œuvre en février.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Vigilance : questions qui reste posée sur les modalités d'écoulement de la production de fraises plein air, dont 50 % est récoltée en libre cueillette.

FILIERE VIGNE ET VINS

Production :

- Poursuite des travaux dans les vignes.
- Début d'inquiétudes pour la main d'œuvre pour le palissage : se fait pour partie avec des étudiants et des travailleurs étrangers : seront ils disponibles ou pourront venir ? Cependant, un palissage un peu "grossier" cette année est envisageable si manque de personnel.

Cave :

En Champagne, la très grande majorité des opérateurs (gros et petits) a tout arrêté. Ils guettent la fin du dé-confinement afin d'anticiper et ne pas perdre de temps au redémarrage.

Mises en marché :

- Plus aucune vente en RHD...
- En Alsace, il n'y a plus de ventes en Chine depuis fin de l'année dernière en raison du coronavirus (-8% en volume en janvier 2020 / janvier 2019). -25% de volume vers les Etats-Unis, mais provient surtout de la taxe de +25% sur les importations de vins tranquilles français. Les conséquences du coronavirus sont encore à venir.
- En Champagne, d'après l'IRI (achat consommateurs), le recul de la valeur des ventes pour le Champagne en semaine 13 = -64 %. Au global, les expéditions sur mars 2020 devraient être de l'ordre de 20% / normale, et proches de 0 pour le mois d'avril, dans un contexte déjà morose avant le Covid. Toutefois, impossible de chiffrer la baisse finale des ventes pour 2020 d'autant que mars/avril ne sont pas des gros mois.

Les impacts sur la filière seront probablement importants et se répercuteront jusqu'en 2021 minimum.

Voies d'adaptation/vigilance :

Inquiétude des producteurs vis-à-vis des besoins en main d'œuvre : pour le palissage, possibilité de recourir aux différentes plateformes déployées. Mais pour les vendanges, quelle solution si les frontières ne sont pas ré-ouvertes ? => Eventualité à travailler.

Quel impact sur le niveau de l'appellation 2020 en Champagne => va significativement baisser (9 000 kg/ha ???) => baisse significative des revenus pour les producteurs.



FILIERE FLEURS ET ORNEMENT

Filière horticole et pépinière très pénalisée : entre le 20/04 et le 31/05, réalisent 70% du chiffre d'affaire.

Les ventes de mars ne se sont pas faites, et les producteurs commencent à détruire les ventes prévues pour avril => coûte cher à entretenir/maintenir en état + nécessité de faire de la place pour lancer les prochaines productions.

Chiffre d'affaire moyen des entreprises de l'ordre de 200-300 000 €. Les rares espaces de vente autorisés (GMS, Gamm Vert...) ne représentent que 20% d'activité environ. Les pertes de CA se chiffrent rapidement en 10aine de milliers d'€.

Depuis plusieurs années, élargissement de la gamme de produits avec les plants de légumes, les plantes aromatiques, les petits fruits. Mais représente au maximum 15 à 20% du CA. L'autorisation de vente de plants/graines potagers est possible mais les modalités d'application restent floues et induisent de fortes contraintes (hors serres...) => difficile à mettre en œuvre.

Demande des producteurs : avoir des informations claires, homogènes et fixes dans le temps pour la filière sur l'ensemble de la région, notamment sur les circuits de commercialisations possibles afin de pouvoir planifier les productions à venir. Ex : drive autorisé en Meurthe et Moselle, mais interdit en Moselle ; règles d'ouverture des jardinerie très hétérogènes.

La FRSEA et la CRAGE ont adressé le 09/04/2020 un courrier commun à la Préfète de Région afin de demander une dérogation pour la réouverture des entreprises horticoles en Grand Est.

Voies d'adaptation/vigilance :

Face à la situation, les entreprises ont réduit la main d'œuvre au minimum : en moyenne -50%, y compris les arrêts de travail (pas d'embauche de saisonniers, recours au chômage partiel ...).

Mise en place de drive, de livraisons... mais pas produits de 1^{ère} nécessité pour les consommateurs, règles différentes entre les départements, disponibilité des salariés et coût des livraisons.

Une réouverture des magasins sur fin avril/mi mai permettrait de limiter la casse, même si la perte d'activité actuelle ne sera pas compensée plus tard en saison.

FILIERES FORET / BOIS

Forte baisse de l'activité pour l'exploitation et la vente du bois.

L'activité sylviculture (plantations, entretien) se poursuit.

L'ensemble de la filière bois (privé/public) réfléchit à une aide post scolytes pour reboiser les parcelles impactées.

TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRCUITS COURTS

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Sur les circuits courts et la vente directe, 2 tendances différentes :

- Certains producteurs ont des difficultés pour écouler leurs stocks => 61% des 106 producteurs ayant répondu à l'enquête dans les Vosges (produits laitiers/fruits et légumes principalement)
- D'autres connaissent une hausse des demandes, notamment quand drive, livraison à domicile, ventes à la ferme, en magasin de producteur

De nombreuses actions sont mises en œuvre afin d'apporter des solutions aux producteurs en CC/VD et permettant d'accompagner la mise en relation entre l'offre et la demande :

- création par la CRAGE d'une Lettre d'informations Grand Est - Circuits-courts et Agritourisme
- l'appli Réseau Terroir de la Région Grand Est est opérationnel au 09/04 => information des producteurs pour les inciter à s'inscrire sur ce nouvel outil.
- communiqué de presse en cours au niveau Préfecture Grand Est pour communiquer sur les cartes de localisation des commerces ouverts issus d'un travail interconsulaire CCI/CMA/CA.
- différentes initiatives locales : enquêtes auprès des producteurs, plateforme e-commerce dans les Ardennes impliquant les 3 Chambres consulaires (Mescoursesenardennes.fr), drive avec deux points de retrait en Moselle...
- demande en équipements (masques et gants) en croissance pour les agriculteurs en circuits courts => commande en cours par la CRAGE.

En Alsace, pas de perspective imminente de réouverture des marchés à ciel ouvert sur les 2 départements.

DIVERS

Boues de stations d'épuration et composts

La filière d'épandage des boues de station d'épuration est fortement impactée par l'épidémie de Covid 19 : suite à un avis de l'ANSES datant du 27 mars faisant état d'une possible persistance du virus dans les boues d'épuration et d'une possible dissémination lors des épandages agricoles, une circulaire interministérielle, interdit désormais les épandages des boues brutes produites depuis le début de l'épidémie. Cette interdiction intervient en pleine période habituelle des épandages de printemps.

Seule les boues ayant subi un traitement hygiénisant (compostage, séchage thermique, méthanisation (par digestion anaérobie thermophile), ou chaulage) peuvent être épandues après un contrôle renforcé. Toute autre boue ne pourra être épandue et devra être envoyée en filière alternative (déshydratation puis incinération par exemple).

La filière agricole représente la majorité de la destination des boues de station d'épuration et c'est l'épandage de boues brutes qui est pratiqué le plus couramment, notamment pour les boues provenant des petites collectivités.

La filière ne dispose pas actuellement des capacités permettant hygiéniser l'ensemble des boues produites. D'autant plus que la filière compostage subit elle aussi l'épidémie de Covid 19 puisqu'elle doit faire face à une pénurie de déchets verts provenant des particuliers et des professionnels suite à l'arrêt de la collecte ou la fermeture des déchèteries.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



C'est donc l'ensemble des filières boues d'épuration et composts qui se retrouvent impactées, du producteur de boue jusqu'à l'agriculteur utilisateur en passant par les entreprises de compostage et de travaux agricoles qui réalisent habituellement les épandages.

Dispositif d'accompagnement des agriculteurs

A l'image de ce qui était mis en place par les CCI/CMA, les Chambres départementales d'Agriculture en région se sont organisées pour centraliser, répondre et orienter les agriculteurs sur les dispositifs d'aides mis en place (ligne téléphonique et mail), en lien avec les services de la Direccte, des Préfectures et du Conseil Régional, ainsi que l'APCA au niveau national.

Ce 1^{er} niveau d'accompagnement est complété par les cellules REAGIR départementales susceptibles d'accompagner de manière approfondie les exploitants en difficultés.

